

! 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**Nom commercial****Desalgine**
Rez.-Nr. 410162**Fabricant / fournisseur**BAYROL France SAS - A Chemtura Company
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex
Téléphone +33 (0)4 72 53 23 60, Fax +33 (0)4 72 53 23 69E-Mail bayrol@bayrol.fr
Internet www.bayrol.com**Renseignements en cas d'urgence**Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris
Cedex 10
Téléphone 01 40 05 48 48**! Conditions d'utilisation recommandées**

Algicide pour le traitement des eaux de piscines.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification**Xn; R22
Xi; R38
Xi; R41**Phrases R**22 Nocif en cas d'ingestion.
38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification
64-17-5	200-578-6	éthanol	< 5	F R11
68424-85-1	270-325-2	benzyl en C12-C16 alkyl diméthyles, chlorures (chlorure de benzalkonium)	22	Xn,R21/22; C,R34; N,R50

4. PREMIERS SECOURS**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après contact avec la peauEn cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.**Après contact avec les yeux**En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Assurer un traitement médical.**Après ingestion**Assurer un traitement médical.
En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.



5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié

eau
mousse
moyen d'extinction sèche
dioxyde de carbone
sable

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles

Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Sol très glissant suite au déversement du produit.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux poissonneuses.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure).
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques
Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)
Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm
Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm
Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

Protection des yeux

lunettes de protection

Mesures générales de protection

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.



9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat liquide	Couleur bleu	Odeur caractéristique
------------------------	------------------------	---------------------------------

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	ca. 7	20 °C	100 g/l	potentiometrique	
Densité	0,99 g/cm ³	20 °C		aréométrie	
Solubilité dans l'eau					miscible en toutes proportions

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	1091 mg/kg	rat		
DL 50 aiguë par contact avec la peau	6455 mg/kg	rat		
Irritation de la peau	Irritant			
Irritation des yeux	Irritant - risque de lésions oculaires graves.			

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégradabilité physico-chimique	Bonne élimination du produit présent dans l'eau par des procédés abiotiques, par exemple adsorption sur boues activées.			
Biodégradabilité	> 90 %		OCDE 303A	

Effets toxiques sur l'environnement



BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 10.07.2007

Modifié 20.06.2007

Desalgine

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 1,16 mg/l (96 h)	perche arc-en-ciel		

Comportement dans les stations d'épuration

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

Remarques générales

Eviter le contact du produit avec les eaux de source ou les eaux de surface.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets

07 06 99

Nom du déchet

déchets non spécifiés ailleurs

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations diverses relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Identification

Xn Nocif

Phrases R

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

benzyl en C12-C16 alkyldiméthyles, chlorures (chlorure de benzalkonium)



BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 10.07.2007

Modifié 20.06.2007

Desalgine

16. AUTRES INFORMATIONS

Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich

Renseignements puisés dans différents manuels techniques

Études toxicologiques NIOSH-Tox

Selon les législations en vigueur

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 11 Facilement inflammable.

R 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.